

# Mission Commerce séance du 9 février 2021

VIE DE L'ASSEMBLÉE **PUBLIÉE LE 09/02/2021**

Saisine liée : [MISSION COMMERCE](#)

Revoir la séance sur l'évolution du commerce de proximité et de l'artisanat commercial

*Les 907 000 entreprises et 45 000 entreprises d'artisanat, et les près de 3,6 millions de personnes qui y travaillent (400 000 chefs d'entreprises indépendants et 3,2 millions de salariés), représentent une part essentielle de l'économie française.*

*Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental d'une « mission globale sur le commerce » afin de relever, en cette période de crise sanitaire, les défis auxquels fait face le commerce de proximité, dont le rôle est indispensable à l'approvisionnement de la population, à la vitalité et à l'animation des territoires (centres villes et communes rurales).*

Le projet d'avis "**Mission commerce**" du CESE porté par [Eveline Duhamel](#) (groupe des entreprises) et [Patrick Molinoz](#) (groupe des personnalités qualifiées) traite des 3 défis qui orientent la relation au client vers plus d'individualisation et de proximité :

*celui des effets de la **transformation numérique** (essor du e-commerce...),*

*celui de la **transition écologique** via l'évolution des modes de consommation (loyauté, traçabilité, et empreinte carbone requises, croissance des circuits courts...)*

*et enfin celui des « **exigences parfois contradictoires** », comment concilier pouvoir d'achat, maintien des commerces en centre-ville, défense des producteurs... ?.*

[Télécharger l'avis](#)

[Télécharger la fiche de présentation](#)

La [section de l'Aménagement durable des territoires](#) du CESE a dressé un état des lieux de l'évolution du commerce en France depuis 2000 et son analyse devrait permettre d'anticiper les mutations du secteur à l'horizon 2025.

Le CESE a axé ses travaux sur des propositions relatives au traitement de la vacance des friches commerciales, à la conciliation des différentes formes de commerce, à l'équité concurrentielle et au commerce responsable et durable.

La [section des activités économiques](#), avec comme référent [Jean-Pierre Crouzet](#) (groupe de l'artisanat) et la [section du travail et de l'emploi](#), qui a désigné 4 conseillers (2 de groupes syndicaux, 2 de groupes patronaux), ont contribué également à ce projet d'avis qui sera remis au Premier ministre en février 2021.